

C A B I N E T

**PAUL
GHEZ**

62, rue Raphaël Ponson
13008 Marseille
Tél. : 04 91 77 25 77

PRESTATIONS ET HONORAIRES

PRESTATIONS PROPOSEES

VENTE	Honoraires TTC	A la charge du :
- Appartements/maisons	7 %	Vendeur
- Terrains	12 %	Vendeur
- Fonds de commerce	9 %	Vendeur
- Murs, locaux commerciaux	10 %	Vendeur
- Avis de valeur	300 €	Vendeur
- Recherche de biens pour Acquéreur	7 % du prix d'achat	Vendeur
GESTION		
- Honoraires de gestion	9.60 %	Bailleur
- Garantie de loyer + détérioration immobilière	4.50 %	Bailleur
- Vacance locataire	2.39 %	Bailleur
- Renouvellement bail	9.60 %	Bailleur et Locataire
- Frais pour gestion et suivi administratif et comptable des contrats d'assurances	1.20 %	Bailleur
- Frais de remise du dossier au contentieux	120 €	Bailleur
SYNDIC		
Jusqu'à 20 lots	3 000 €	Copropriétaire
Pour les copropriétés supérieures à 21 lots	150 €/lot suppl.	Copropriétaire

Incidence TVA 01/01/2014 : 20 %

HONORAIRES DE TRANSACTION - LOCATIONS

PRESTATIONS

❖ Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989)	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE DU
Entremise / négociation	NEANT	Bailleur
Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail ²	- 10 €/m2 - 10 €/m2	Bailleur Locataire
Etat des lieux location vide ²	- 3 €/m2 - 3 €/m2	Bailleur Locataire
Etat des lieux location meublée ²	- 3 €/m2 - 3 €/m2	Bailleur Locataire
❖ Locaux de droit commun	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE DU
Entremise / négociation/Rédaction du bail	- 10 €/m2 - 10 €/m2	Bailleur Locataire
Etat des lieux	- 3 €/m2 - 3 €/m2	Bailleur Locataire
❖ Locaux commerciaux	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE DU
Entremise / négociation /Rédaction du bail	- 18 % du loyer annuel - 18 % du loyer annuel	Bailleur Locataire
Etat des lieux	- 3 €/m2 - 3 €/m2	Bailleur Locataire
❖ Locaux professionnels	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE DU
Entremise / négociation/Rédaction du bail	- 18 % du loyer annuel - 18 % du loyer annuel	Bailleur Locataire
Etat des lieux	- 3 €/m2 - 3 €/m2	Bailleur Locataire
❖ Autres biens	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE DU
Entremise / négociation/Rédaction bail/Etat des Lieux	1 mois de loyer	Locataire

¹ Indiquer l'assiette et le taux ou le montant en euros

¹ TVA au taux en vigueur de% incluse

² Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par décret.

Honoraires au 28/03/2017